



« *Maintien et diffusion de l'art culinaire français, encouragement à l'apprentissage de la cuisine et perfectionnement professionnel* »

CONCOURS NATIONAL

LE MEILLEUR APPRENTI CUISINIER DE FRANCE

SESSION 2024

Promotion Éric FRECHON

Règlement du concours

PRESENTATION DU CONCOURS MODALITES D'INSCRIPTION

Le concours est ouvert aux élèves cuisiniers en formation par la voie de l'apprentissage ou en formation initiale **classe de CAP / Bac Pro / BP et BTS**, et répondant aux conditions suivantes :

- 1) Être âgé(e) de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année du concours.
- 2) Être présenté(e) par le Directeur ou le DFPT (directeur aux formations professionnelles et technique) du CFA ou du Lycée Hôtelier, un Maître d'apprentissage ou un chef de travaux comme l'un des "Majors" de promotion. Le référant s'engage à accompagner le candidat tout au long de la préparation du Concours.
- 3) Être de nationalité française et/ou avoir effectué son apprentissage dans un centre de formation de cuisine française en France.

Toute fraude entraîne l'élimination obligatoire du candidat, quel que soit le moment de la découverte de cette fraude. En particulier, la participation en qualité de jury de sélection (Sélections régionale ou finale nationale) du maître d'apprentissage, ou de l'employeur actuel du candidat, est une cause d'invalidation du concurrent.

Les Lauréats de concours régionaux ou divers concours qui ont été agréés par l'Association, pourront participer aux examens régionaux de qualification pour le concours « Le Meilleur Apprenti Cuisinier de France » après accord de la commission des Concours. Sa candidature doit

alors faire l'objet d'un dossier de demande d'inscription au même titre que les candidats habituels.

ORGANISATION

Les candidats des départements d'une même région seront convoqués par des examinateurs régionaux en vue de participer à une sélection régionale de qualification qui devra avoir lieu à une date choisie par le Commissaire Régional pour sélectionner les candidats qui participeront à la finale nationale. Les sélections régionales se dérouleront entre le 30 septembre 2024 et le 28 novembre 2024. La finale nationale se tiendra le 13 janvier 2025

Les Commissaires Régionaux devront donner aux candidats des instructions de manière que la présentation des plats soit absolument identique et qu'il ne puisse être réalisé un signe éventuel de reconnaissance permettant une éventuelle identification par le jury du candidat auteur du plat sauf consigne particulière. Quand cela sera possible, il sera constitué autant de jurys que de plats à juger.

CENTRE REGIONNAUX DE QUALIFICATION

Les candidats seront inscrits d'office auprès du centre régional de qualification le plus proche de leur lieu de travail ou de résidence suivant la demande exprimée dans le dossier d'inscription. Les centres envisagés sont actuellement les suivants, mais une autre localité peut au dernier moment leur être préférée :

- Auvergne - Rhône Alpes
- Bourgogne - Franche Comté
- Bretagne
- Centre - Val de Loire
- Grand-Est
- Hauts-De-France
- Paris - Île de France
- Normandie
- Nouvelle Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence - Alpes - Côtes d'Azur



« *Maintien et diffusion de l'art culinaire français, encouragement à l'apprentissage de la cuisine et perfectionnement professionnel* »

Toutefois, la désignation des centres n'est pas définitive et vous sera confirmée lors de votre inscription. Certains centres pourront être dédoublés en cas d'inscription excessive de candidats. D'autres pourront être supprimés par jumelage en cas d'insuffisance.

Tout centre réunissant moins de trois candidats sera délocalisé, les candidats seront invités à passer leur examen de qualification dans un autre centre.

La liste définitive des candidats retenus dans les régions sera communiquée au plus tard début Décembre de cette année. Les finalistes seront convoqués pour participer à la finale nationale. La date et le lieu leur sera communiquée en temps voulu.

DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures aux examens de qualification régionaux peuvent être exprimées dès le 01 juillet 2024 à l'aide du formulaire d'inscription sur notre site www.maitrescuisiniersdefrance.com/fr/etre-candidat-maf/. L'inscription est effective à partir de la réception d'un courrier ou mail de confirmation du bureau de l'association.

MODALITES DU CONCOURS

Les candidats recevront individuellement toutes les instructions utiles pour leur permettre de participer aux examens régionaux de qualification. Le lauréat de la finale nationale, qui recevra le titre « Le Meilleur Apprenti Cuisinier de France » bénéficiera de plusieurs prix et récompenses.

THEME DE L'EXAMEN REGIONAL DE QUALIFICATION

Les thèmes des épreuves seront notifiés aux candidats inscrits, dès la régularisation de leur inscription (au plus tard 5 semaines précédant la sélection Régionale).

THEME DE L'EXAMEN DE LA FINALE

Les thèmes des épreuves seront notifiés aux candidats inscrits, dès la régularisation de leur inscription (au plus tard 5 semaines précédant la dernière sélection Régionale).

DEROULEMENT DES EPREUVES

Le non-respect du thème (technique, dressage et/ou quantité) ainsi que tout manquement aux règles d'hygiène seront pénalisés, voire éliminatoire. L'envoi des plats doit être présenté dans le temps imparti, fixé avant les épreuves.

En cas d'égalité de note entre deux candidats, c'est la note technique qui fera foi.

Un règlement précis sera remis aux candidats lors de l'envoi des convocations.

Les décisions du jury restent fermes et sans appel.

RECOMPENSES

- Premier Prix : 1 500€
Un stage dans les cuisines de l'Élysée
- Deuxième Prix : 750€
- Troisième Prix : 450€

Plus de nombreux lots de la part de nos partenaires nationaux. Aucun cadeau ne pourra être changé en numéraire.

AIDE FINANCIERE

Un défraiement forfaitaire (Concernant les transports et/ou hébergement) sera possible pour les candidats finalistes à destination de la finale nationale. Pour toutes informations complémentaires, contactez le bureau.

Nota Bene : L'Association des MCF et les organisateurs du concours se réservent le droit de modifier ce règlement à tout moment. Les candidats déjà inscrits seront prévenus de manière égale des changements apportés.

Siège social :
13 rue du 4 septembre 75002 PARIS

Rédacteurs :
Monsieur Pierre Weller

Nom et Prénom du Candidat :
Date :
Signature du candidat accompagnée de la mention « Lu et approuvé » :

**la signature de ce règlement est obligatoire pour votre inscription au concours.*